



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE LUNDI 9 JUILLET 2012 À 19H30 AU COMPLEXE FUNÉRAIRE DESNOYERS, SITUÉ AU 1981 DE PÉRIGNY À CHAMBLY

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président, Ville de Chambly
Monsieur Donald Pelchat, vice-président, Ville de Richelieu
Madame Elena Sanchez, administratrice, Ville de Carignan
Monsieur Steeves Demers, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Monsieur David Pilon, administrateur, Ville de Richelieu

Sont également présents :

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, Société Gestrans
Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations, Société Gestrans
Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet, Société Gestrans
Madame Myriam Iler, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Madame Louise Boucher agit en qualité de secrétaire-trésorière.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 9 juillet 2012;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 juin 2012;
 - 1.3. Résolution concernant la liste de comptes à payer partielle du mois de juin 2012;
 - 1.4. Résolution concernant l'autorisation de signature du contrat pour le service de taxibus entre le CIT CRC et Taxi Chambly;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 21 juin 2012;
 - 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi sur la révision du réseau;
 - 2.4. Tarification incitative;
3. Finances :
4. Opérations :
5. Correspondance
 - 5.1. Correspondance reçue :
 - 5.1.1. Me Michel Cantin, Bélanger Sauvé - 2012-06-18 / réf. : Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan - Opinion contrat SAEIV;
 - 5.1.2. BFL Canada - 2012-06-21 / réf. : Certificat d'assurance;
 - 5.2. Correspondance envoyée :
 - 5.2.1. Monsieur Richard Pundzius, Commission scolaire des Patriotes - 2012-06-13 / réf. : L'article 13 du «Règlement sur le transport des élèves»;
 - 5.2.2. Monsieur Pierre Bélanger, AQTIM - 2012-06-26 / réf. : Inventaire des équipements OPUS;



6. Ajouts à l'ordre du jour :

6.1.

6.2.

6.3.

7. Varia :

7.1.

7.2.

7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2012-077 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2012

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat

Appuyé par : Madame Elena Sanchez

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 9 juillet 2012, avec l'ajout des points suivants :

6.1 Retrait de la résolution 2012-071;

6.2 Livret horaire;

7.1 Visuel sur les véhicules du CIT;

7.2 Stationnement incitatif de Chambly.

Et avec le dépôt des documents suivants :

- Projet de contrat de service relatif au transport collectif de personnes par taxi (taxibus) sur le territoire du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan;
- Rapport des opérations du mois de juin 2012

ADOPTÉE

1.2 2012-078 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2012

Il est proposé par : Monsieur David Pilon

Appuyé par : Madame Elena Sanchez

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 juin 2012 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2012-079 RÉOLUTION CONCERNANT LA LISTE PARTIELLE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2012

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe précise qu'au cours du mois de juin 2012, elle n'a pas utilisé la procuration l'autorisant à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan. Madame Allatt présente ensuite la liste partielle des comptes à payer pour le mois de juin 2012.

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat

Appuyé par : Monsieur Steeves Demers

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste partielle des comptes à payer, ci-après, pour le mois de juin 2012.



No de résolution
ou annotation



COMPTES À PAYER - Juin 2012 et Juillet 2012 (Partiel)

MOIS	NOMS	DESC.	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHÉQUE
JUILLET	BÉLANGER SAUVÉ	AVIS - IMPLANTATION SAEIV	307820	967,96 \$	967,96 \$	2618
JUIN	CARRA	ASSEMBLÉE DU 21/06/12	41081	80,63 \$	80,63 \$	2619
JUIN	M. STEEVES DEMERS	ASSEMBLÉE DU 21/06/12	41081	41,82 \$	41,82 \$	2620
JUIN	M. SERGE GELINAS	ASSEMBLÉE DU 21/06/12	41081	283,64 \$	283,64 \$	2621
JUILLET	SOCIÉTÉ GESTRANS	SITE INTERNET JUILLET 2012	900002571	528,89 \$		
JUILLET	SOCIÉTÉ GESTRANS	GESTION ET ADMINISTRATION JUILLET 2012	900002608	33 265,05 \$		
JUILLET	SOCIÉTÉ GESTRANS	AJOUT INSPECTEUR 1 JOUR SEMAINE	9000129062	1 638,39 \$	35 432,33 \$	2622
JUIN	IMPRIMERIE PIERRE CLERMONT INC	INFOGRAPHIE NOUVEAUX HORAIRES	16017	1 348,09 \$	1 348,09 \$	2623
JUIN	ISR TRANSIT	SAEIV	120611-2-CRC	38 824,76 \$	38 824,76 \$	2624
JUIN	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE DU 21/06/12	41081	147,97 \$	147,97 \$	2625
JUIN	DONALD PELCHAT	ASSEMBLÉE DU 21/06/12	41081	147,97 \$	147,97 \$	2626
JUIN	DAVID PILON	ASSEMBLÉE DU 21/06/12	41081	147,97 \$	147,97 \$	2627
JUIN	MME ELENA SANCHEZ	ASSEMBLÉE DU 21/06/12	41081	147,97 \$	147,97 \$	2628
JUIN	CORPORATION SUN MÉDIA	AVIS ASSEMBLÉE DU 21 JUIN 2012	OR00004827	56,34 \$	56,34 \$	2629
JUIN	YVON DESNOYERS & FILS	RESERVATION SALLE	12891	913,91 \$	913,91 \$	2630
JUIN	RAYMOND CHABOT GRANT THOR	VÉRIFICATION 2011	FAC0710973	2 184,53 \$	2 184,53 \$	2631
TOTAL DES COMPTES À PAYER				80 725,89 \$	80 725,89 \$	

ADOPTÉE

1.4 2012-080 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT POUR LE SERVICE DE TAXIBUS ENTRE LE CIT CRC ET TAXI CHAMBLY

CONSIDÉRANT que le Conseil désire signer un contrat avec la compagnie Taxi Chambly pour les services de taxibus qui seront offerts aux usagers lors de la refonte du réseau;

CONSIDÉRANT que le Conseil accepte le contrat de taxibus proposé par Société Gestrans avec les modifications qui seront apportées à l'horaire du taxibus T6 en fonction des ajouts de service demandés par la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT que la répartition sera effectuée par Société Gestrans selon les modalités déjà acceptées par le Conseil;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyée de : Monsieur Steeves Demers
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter le contrat établi par Société Gestrans avec les modifications qui seront apportées à l'horaire de taxibus T6 en fonction des ajouts de service demandés par la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu et d'autoriser la signature de ce contrat avec la compagnie Taxi Chambly.

D'autoriser le président, Monsieur Serge Gélinas et la secrétaire-trésorière, madame Louise Boucher, à signer, pour et au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution

ADOPTÉE

2. SUIVIS :

2.1 SUIVI DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2012

Aucun suivi

2.2 SUIVIS SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly explique que le comité de pilotage a statué sur la problématique survenue avec le fournisseur. Le projet a repris son cours. Monsieur Gélinas précise qu'ISR collabore avec Hydro-Québec afin de résoudre le problème d'alimentation électrique nécessaire aux afficheurs PMV. Le fournisseur communiquera également directement avec les travaux publics de chacune des villes afin d'obtenir leur soutien.

L'agence métropolitaine de transport (AMT) avait mentionné qu'elle se chargerait de l'achat et de l'installation des afficheurs PMV aux stationnements incitatifs leur



appartenant. Récemment, des discussions avec les représentants de l'AMT ont permis d'apprendre que l'installation des PMV aux stationnements incitatifs ne fait pas partie des projets à court terme. Comme ces endroits sont stratégiques et achalandés par un haut pourcentage d'utilisateurs, il est souhaitable qu'un PMV y soit installé. Des solutions sont proposées : l'installation d'un PMV temporaire pourrait être une solution, l'autre option serait que les villes défraient les coûts du PMV et l'AMT les rembourserait ultérieurement. Il faudra toutefois s'assurer que les afficheurs installés par l'AMT soient compatibles avec le SAEIV.

2.3 SUIVIS SUR LA RÉVISION DU RÉSEAU

Monsieur Helmi Zairi, chargé de projet chez Société Gestrans mentionne que la révision des numéros de circuits sur la signalisation est en cours. La firme Picacom Communications graphiques travaille à la mise à jour du visuel des panneaux de signalisation, du site internet et du livret horaire pour tenir compte du nouveau logo du CIT.

Monsieur Donald Pelchat, demande que soit transmis aux membres du Conseil l'échéancier des mises à jour devant être complétées avant la mise en place du nouveau réseau.

2.4 TARIFICATION INCITATIVE

Madame Murielle Allatt explique que la gratuité aux enfants a été acceptée lors de l'adoption du Règlement 01-2011. Comme la mise en place du nouveau réseau est prévue pour l'automne 2012, il sera préférable de promouvoir tous les services qu'offre le CIT à ce moment. Le Conseil demande que leur soit transmise à nouveau l'étude sur la tarification incitative produite par Société Gestrans.

3. FINANCES

Les états financiers au 30 juin ne peuvent être présentés, l'assemblée étant trop tôt durant le mois.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Jacques Deslauriers a présenté l'Addenda au contrat de transport proposé au représentant du transporteur Transdev Veolia. Un suivi sera fait afin d'obtenir son accord dans le but que le document puisse être signé par toutes les parties.

Monsieur Helmi Zairi dépose le rapport des opérations du mois de juin 2012 et en fait la présentation.

Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique une diminution de 0,58 % pour juin 2012, comparativement à juin 2011. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'utilisateurs par départ, afin de cibler les départs où il y a des gens debout ou les départs qui sont moins utilisés.

Pour les villes de Marieville et St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2012), le tableau d'achalandage indique, pour juin 2012, une augmentation de 36,02 % pour Marieville, et une diminution de 13,76 % pour St-Mathias-sur-Richelieu.

Durant le mois de juin 2012, les utilisateurs ont déposé quinze (15) plaintes et ont fait une (1) demande de service. Au total, six (6) bris mécaniques ont été enregistrés au cours de ce mois. Plusieurs des plaintes reçues concernent les travaux en cours à Chambly.

Le représentant du transporteur n'étant pas présent à l'assemblée, il est suggéré de lui faire dorénavant parvenir l'invitation le jour même de l'assemblée. Monsieur Donald Pelchat mentionne que la présence d'un représentant du transporteur est importante afin de favoriser la bonne communication avec les membres du Conseil. Le Conseil demande que lui soit rappelée l'importance d'être présent lors des assemblées du CIT.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

5.1.1 Me Michel Cantin, Bélanger Sauvé - 2012-06-18 / réf. : Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan - Opinion contrat SAEIV;

5.1.2 BFL Canada - 2012-06-21 / réf. : Certificat d'assurance;

5.2 Correspondance envoyée :

5.2.1 Monsieur Richard Pundzius, Commission scolaire des Patriotes - 2012-06-13 / réf. : L'article 13 du «Règlement sur le transport des



élèves»;

5.2.2 Monsieur Pierre Bélanger, AQTIM - 2012-06-26 / réf. : Inventaire des équipements OPUS;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2012-081 RETRAIT DE LA RÉOLUTION 2012-071

CONSIDÉRANT que la résolution 2012-071 a été adoptée afin de démontrer la volonté du CIT Chambly-Richelieu-Carignan et de la ville de Chambly à faciliter la logistique entourant l'agrandissement, par l'agence métropolitaine de transport (AMT), du stationnement incitatif de Chambly;

CONSIDÉRANT que la ville de Chambly et le CIT favorisait un nouvel aménagement avec un déplacement des quais au centre du boul. Fréchette;

CONSIDÉRANT que cette solution offrait une meilleure qualité de service à la clientèle comme solution à court et à long terme;

CONSIDÉRANT que lors de la réunion qui a eu lieu le 26 juin 2012 à laquelle participaient les représentants du MTQ, de l'AMT, de la ville de Chambly et de Société Gestrans, l'AMT n'a pas retenu la solution privilégiée par la ville de Chambly et le CIT CRC;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de risques de remboursement de subvention ou de coûts supplémentaires reliés à cette position;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan souhaite retirer la résolution 2012-071 et de la rendre non applicable;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Steeves Demers
Et résolu à : L'unanimité

De retirer la résolution 2012-071 afin qu'elle soit non applicable étant donné que l'aide du CIT CRC et de la ville de Chambly n'est pas requise par l'AMT et que la solution retenue ne présente pas de risques de remboursement de subvention ou de coûts supplémentaires.

ADOPTÉE

6.2 2012-082 LIVRET HORAIRE

CONSIDÉRANT la résolution 2012-057 qui autorisait la conception, la production et l'impression de 6 000 livrets horaires du CIT CRC, pour juillet 2012, par Imprimerie Clermont, pour un montant de 5 334 \$ auxquels s'ajoutaient les frais d'infographie de 35 \$/heure (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite, conformément à son plan d'accessibilité augmenter la taille de la police de caractère afin qu'elle s'approche de douze (12) points;

CONSIDÉRANT que ce changement augmentera à cinquante-six (56) le nombre de pages de la prochaine parution du livret horaire;

CONSIDÉRANT que les frais de conception de production et d'impression soumis par Impression Clermont doivent être ajustés à un montant de 5 815 \$ auxquels s'ajouteront les frais d'infographie de 35 \$/heure (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget 2012;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'amender la résolution 2012-071 afin que les frais de conception de production et d'impression de 6000 livrets horaire soient ajustés au montant de 5 815 \$ auxquels



s'ajouteront les frais d'infographie de 35 \$/heure (excluant les taxes applicables). Cette dépense étant prévue au budget 2012.

ADOPTÉE

7. VARIA

7.1 VISUEL SUR LES VÉHICULES DU CIT

Monsieur Steeves Demers précise que les nouveaux véhicules du CIT devront n'avoir qu'un visuel minimal sur les côtés et à l'arrière du véhicule. Monsieur David Pilon suggère que le CIT se dote d'une politique en matière de publicité en lien avec le développement durable.

Une rencontre avec la firme Imagi, le transporteur et les représentants du CIT Chambly-Richelieu-Carignan sera planifiée afin de s'assurer que les maquillages de véhicules soient restreints et que les demandes en matière de publicité respectent les volontés du Conseil. De plus, il sera demandé à la firme Picacom Communications graphiques de proposer un emplacement stratégique sur le véhicule afin d'y apposer le logo Wi-Fi.

7.2 STATIONNEMENT INCITATIF DE CHAMBLY

Monsieur Serge Gélinas précise que l'AMT n'a pas transmis les plans finaux du stationnement incitatif de Chambly. Monsieur Jacques Deslauriers enverra une demande à Madame Josée Roy de l'AMT afin que les plans finaux d'aménagement soient présentés au Conseil. De plus les installations requises telles que les abribus, une toilette pour les chauffeurs, un PMV et un DAT seront mentionnés dans la demande. Il sera également demandé de recevoir l'échéancier des travaux.

8. 2012-083 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Madame Elena Sanchez
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mercredi 15 août 2012 à 19 h 30 à l'Hôtel de ville de Richelieu situé au 200, boul. Richelieu à Richelieu.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Trois (3) usagers sont présents, Mesdames France Lalonde et Claire Fournier et Monsieur Robert Ross, tous résidents de Chambly.

Monsieur Steeves Demers, représentant de la ville de Chambly explique les objectifs de la refonte du réseau ainsi que les ajouts qui seront faits lors de la mise en place du nouveau réseau.

Madame Lalonde souhaite obtenir des précisions sur l'agrandissement et la localisation du stationnement de Chambly. Monsieur Demers explique que le stationnement sera agrandi sur la longueur et que son emplacement ne sera pas modifié.

Madame Lalonde précise que l'autoroute 10 étant souvent congestionnée elle se questionne sur l'impact qu'auront les correspondances lors de l'implantation du nouveau réseau. Monsieur Demers parle du projet de voie réservée sur l'autoroute 10.

Madame Claire Fournier mentionne qu'elle a obtenu un excellent support du service à la clientèle, lequel lui a fourni toutes les informations demandées. Madame Fournier précise qu'elle peut utiliser le circuit 20 pour se rendre à destination toutefois ce circuit ne peut la ramener chez elle. Monsieur Steeves Demers précise que des ajustements seront apportés notamment au circuit 20.

Monsieur Robert Ross spécifie que le service à la clientèle n'est pas bien renseigné sur les dates des assemblées. Il mentionne que la tarification est dispendieuse, que le stationnement pourrait ne plus convenir d'ici quelques années, il s'interroge sur les correspondances qui devront être prises lors de l'implantation du nouveau réseau ainsi que sur les véhicules qui circuleront dans les quartiers résidentiels. Monsieur Demers explique que les titres du CIT CRC respectent le tarif moyen versus d'autres organismes comparables. Concernant le stationnement incitatif, il précise que nul ne peut prédire l'avenir, toutefois, le projet d'agrandissement est fait en fonction de l'achalandage et



No de résolution
ou annotation

de la croissance résidentielle de Chambly et des municipalités environnantes. Monsieur Demers mentionne que plusieurs études et analyses ont été effectuées sur les réseaux d'autres CIT afin de bien planifier le nouveau réseau du CIT CRC et que des minibus seront utilisés pour effectuer les boucles locales.

Monsieur David Pilon, administrateur et représentant de la ville de Richelieu précise que l'utilisation du nouveau réseau nécessitera des ajustements de la part des usagers, mais qu'il est confiant que la clientèle sera bien desservie par les nombreuses améliorations apportées.

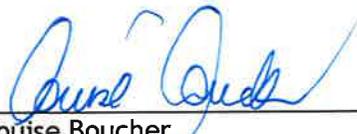
10. 2012-084 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Madame Elena Sanchez
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 9 juillet 2012 à 21 h.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Louise Boucher
Secrétaire-trésorière